## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID: 007-210701579-20251013-25\_059-DE

Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2025 - 18 h 00 - convocation du 07 octobre 2025

## **DÉLIBÉRATION N° 25-059**

## Attribution d'une aide financière exceptionnelle au bénéfice de Madame Y

La commune a été sollicité par Madame Y. pour une demande d'aide financière pour la prise en charge de la participation financière pour le voyage scolaire de sa fille qui est en CM2 à l'école de Meysse.

Après étude de son dossier, les membres de la commission d'Action Sociale ont décidé de prendre en charge l'intégralité de la somme qui est de 100 € à verser à Mme Y.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

- APPROUVE l'attribution d'une aide de 100 € à Mme Y.
- AUTORISE Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer tout document relatif à ce dossier

.....

<u>Présent(s)</u>: MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - <del>DENIS</del> - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MO<del>NTCHAU</del>D - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - R<del>OU</del>X

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration: 1 Denis à n' cum

Absent(s): 1 Nont charp Mr las

Secrétaire de Séance : 1 CAUSSEL

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

Votes POUR: 13

Votes CONTRE:

Abstentions:

Le Maire,

Éric OUER

Le secrétaire de séance,